AMBASSADE
DE FRANCE
EN ARMÉNIE
Liberté
Égalité
Fraternité

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 21 mai 2021

Pachinian confirme le projet d'un nouveau document trilatéral/ Nikol Pachinian a admis jeudi lors d'une réunion hebdomadaire du cabinet que l'Arménie et l'Azerbaïdjan étaient sur le point de signer un nouvel accord négocié par la Russie sur la démarcation de leur frontière, mais a démenti les affirmations selon lesquelles cet accord pencherait fortement en faveur de Bakou (cf. revue du 20 mai 2021). « *Les solutions, les accords préliminaires qui ont été conclus avec nos partenaires internationaux correspondent à 100 % aux intérêts nationaux de l'Arménie... Et oui, si l'Azerbaïdjan met en œuvre ces accords aux conditions que nous avons discutées, je signerai ce document* » a déclaré Pachinian. Le projet de déclaration intégrale a fait l'objet d'une fuite sur le site d'information Armlur.am. Le document prévoit que la commission sur la délimitation et la démarcation de la frontière arméno-azerbaïdjanaise sera constituée d'ici le 31 mai et tiendra sa première réunion d'ici le 30 juin. Il ne fait aucune référence à une quelconque concession territoriale arménienne. Pachinian a confirmé la véracité du document lorsqu'il s'est exprimé lors d'une session d'urgence du Parlement jeudi soir. « *Je veux vous assurer qu'il n'y a et qu'il ne peut y avoir d'annexes secrètes à ce document* » a déclaré Pachinian. Il a confirmé qu'Erevan n'accepterait la création de la commission de démarcation que si Bakou retirait ses forces du territoire arménien. Selon Pachinian, il y a 500 à 600 militaires azerbaïdjanais sur le territoire de la République d'Arménie et la situation reste tendue. Pachinian a fait valoir que l'Azerbaïdjan et l'Arménie n'avaient pas de frontière délimitée et démarquée et que même si la situation actuelle était résolue, une situation similaire pourrait se reproduire à l'avenir. Pachinian a noté que le point le plus important du document était que les parties déclaraient résoudre les situations frontalières non pas par des mouvements de troupes, mais uniquement par la diplomatie. « Une fois de plus, un document a été rédigé dans le dos du peuple arménien, et ni les députés du Parlement ni, je pense, la plupart des membres du gouvernement ne savent quoi que ce soit de son contenu » a déclaré Edmon Maroukian, chef du groupe parlementaire « Arménie lumineuse ». Andranik Kocharian, le Président pro-gouvernemental de la Commission parlementaire de la défense et de la sécurité, a reconnu qu'il n'était pas au courant de l'existence de la déclaration. Le bureau du Président arménien a également déclaré qu'Armen Sarkissian n'était pas au courant de la déclaration. L'Ombudsman, Arman Tatoyan, a également exprimé sa vive inquiétude face à cette révélation. Le vice-ministre arménien des Affaires étrangères, Avet Adonts, a déclaré aux journalistes le Ministère des Affaires étrangères ne disposait d'aucune information sur le document. Pachinian a démenti cette déclaration notant que tous les documents étaient reçus en Arménie par les canaux du Ministère des Affaires étrangères. La presse rend également compte des rumeurs selon lesquelles le Ministre Affaires étrangères et d'autres fonctionnaires allaient démissionner, car ils ne souhaitent pas être associés à ce document.

La question des enclaves azerbaïdjanais d'importance stratégique pour l'Arménie/ Se référant à la situation des enclaves, Nikol Pachinian a noté que les territoires de l'Arménie soviétique [l'enclave d'Artsvashen, environ 70 kilomètres carrés] restent sur le territoire de l'Azerbaïdjan. Dans certains endroits, c'est la situation inverse. « Nous avons des territoires qui appartenaient à l'Azerbaïdjan soviétique et qui sont sous le contrôle de nos forces armées depuis les années 90. Nous devons comprendre ce qu'il faut faire. Il existe plusieurs options, telles que la fixation de la situation en tant que frontière nationale » a déclaré Pachinian. Dans une interview à la télévision publique, le secrétaire du Conseil de sécurité Armen Grigoryan, a également abordé la question des enclaves. Selon lui, à la suite du processus de démarcation, les parties peuvent parvenir à un accord selon lequel les enclaves existant sur le territoire de l'Arménie restent en Arménie, l'enclave sur le territoire de l'Azerbaïdjan reste en Azerbaïdjan, mais que l'option inverse n'était pas exclue non plus. Commentant cette déclaration, le rédacteur en chef de CivilNet fait valoir qu'Artsvashen n'a pas d'importance stratégique ni pour l'Arménie, ni pour l'Azerbaïdjan, alors que les enclaves azerbaïdjanais sur le territoire arménien Voskepar et Tigranashen sont d'une importance stratégique pour l'Arménie : les routes arméniennes vers la Géorgie et l'Iran passent par ces enclaves.

Tirs azerbaïdjanais « accidentels » dans le Gegharkunik/ Le Ministère arménien de la Défense a indiqué que le 20 mai vers 15 heures, plusieurs dizaines de coups de feu ont été tirés depuis la partie azerbaïdjanaise

à proximité du village de Kut, dans le Gegharkunik, vraisemblablement en l'air. Les unités des forces armées arméniennes ont alors ouvert un feu d'avertissement. Le commandant azerbaïdjanais a ensuite contacté l'officier arménien et s'est excusé, précisant que les tirs étaient accidentels. Commentant cet incident, Nikol Pachinian a déclaré au Parlement que les parties avaient affirmé que la fusillade était « *le résultat d'un malentendu* ». Il a toutefois noté que la situation à la frontière restait tendue et ne devait pas être sous-estimée.

Le parti au pouvoir a empêché l'adoption d'une déclaration parlementaire interdisant à Pachinian de signer un nouveau document avec Bakou/ Lors d'une session extraordinaire jeudi, le Parlement arménien n'a pas pu adopter un projet de déclaration rédigé par l'opposition appelant le Premier ministre par intérim Nikol Pachinian à ne pas signer le nouveau document avec Bakou, car le groupe majoritaire « Mon pas » n'a pas participé au vote. Le projet de décision préparé par le groupe d'opposition « Arménie lumineuse » appelait Pachinian « *à s'abstenir de prendre des décisions unilatérales qui affectent l'ensemble de la société et de l'État, ainsi que l'avenir de la nation* ». Selon le projet de décision, Pachinian « *n'a pas le droit de donner effet à un document portant sa signature, qui ne peut entrer en vigueur qu'à la suite d'une ratification par le Parlement ou d'un référendum* ». Parallèlement a la session extraordinaire, une manifestation anti-gouvernementale se tenait devant le parlement pour protester contre l'intention des autorités de signer une nouvelle déclaration avec la partie azerbaïdjanaise.

Les ambassadeurs européens se sont rendus près de la zone de Sev Litch/ La presse indique qu'a l'initiative de la cheffe de la délégation de l'UE, Andrea Wiktorin, et des ambassadeurs des États membres de l'UE accrédités en Arménie, les autorités arméniennes ont organisé une mission d'enquête près de la zone de Sev Litch dans la région de Syunik où les troupes azerbaïdjanaises ont franchi la frontière le 12 mai. Accompagnés du vice-ministre des Affaires étrangères, Avet Adonts, et du gouverneur de la région de Syunik, Melikset Poghosyan, les ambassadeurs se sont rendus dans une zone montagneuse près du lac de Sev Litch et se sont familiarisés avec la situation sur le terrain, les cartes pertinentes et l'état actuel des choses. Dans ses réponses aux médias, Wiktorin a mis l'accent sur l'intégrité territoriale et la résolution pacifique des différends. A la suite de cette mission, l'Ambassadeur de France en Arménie, Jonathan Lacôte, a écrit sur sa page Facebook « *Heureux d'avoir participé à ce déplacement des ambassadeurs des États membres de l'UE dans le Syunik pour constater de visu la situation sur le terrain autour de Sev Lich et rappeler notre soutien à l'intégrité territoriale de l'Arménie* ».

Les troupes azéries tirent sur un villageois et des militaires au Karabakh/ Une affaire pénale a été ouverte concernant les tirs des troupes azéries en direction d'un civil et d'un groupe de militaires de l'armée de défense du Karabakh près du village de Shosh. Selon le communiqué du procureur, le civil et les militaires du Karabakh effectuaient des travaux de génie sur une position militaire lorsqu'ils ont essuyé des tirs. Le bureau du procureur général a déclaré que les militaires azéris avaient ouvert le feu pendant 7 minutes avec l'intention de tuer et de détruire des biens, motivés par la haine ethnique. Le civil qui conduisait une excavatrice et les militaires ont survécu parce qu'ils ont pu se mettre à l'abri. L'excavateur a été endommagé.

Aliyev: l'Arménie doit reconnaître que le Karabakh fait partie de l'Azerbaïdjan/ « *Nous sommes prêts pour le libre-échange entre les pays du Caucase du Sud, y compris l'Arménie. Mais cela nécessite une reconnaissance mutuelle des frontières entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie. Pour notre part, nous sommes prêts à reconnaître les frontières de l'Arménie. Mais l'Arménie doit également reconnaître les frontières de l'Azerbaïdjan, y compris la reconnaissance du Karabakh comme faisant partie de l'Azerbaïdjan. Nous attendons donc une action de la partie arménienne* » a déclaré Aliyev, jeudi, lors d'une discussion vidéo « Le Caucase du Sud : perspectives de développement et de coopération régionale ».

Le coordinateur de la campagne électorale du bloc de Kocharyan inculpé/ Le Service spécial d'enquête (SSE) a inculpé Armen Gevorgyan, ancien haut fonctionnaire du gouvernement et coordinateur de la campagne électorale du bloc « Hayastan » de Robert Kocharyan. Selon le SSE, Gevorgyan aurait abusé de ses pouvoirs pour légaliser environ 5 milliards de drams (9 600 dollars) de « *revenus obtenus de manière criminelle* » lorsqu'il occupait divers postes au sein du gouvernement de 2004 à 2018. Il aurait également fait pression sur les fonctionnaires du gouvernement local pour que des personnes liées à lui puissent acheter des terres communales à des prix cassés. Gevorgyan a rejeté ces accusations, les qualifiant de politiquement motivées. Il a déclaré qu'elles visaient à entraver ses activités politiques à l'approche des élections législatives anticipées prévues pour le 20 juin. La presse rappelle que Gevorgyan est déjà en procès, aux côtés de Kocharian, pour des accusations de corruption.

Résolution du Parlement européen demandant la libération des prisonniers de guerre arméniens/ Le Parlement européen a adopté le 20 mai par 607 voix la résolution demandant la libération immédiate et inconditionnelle de tous les militaires et civils arméniens détenus en Azerbaïdjan pendant et après le conflit.

Le Parlement européen condamne à nouveau le rôle de la Turquie dans la guerre du Karabakh/ La presse indique que le Parlement européen a de nouveau condamné la Turquie pour avoir soutenu l'Azerbaïdjan pendant la guerre du Haut-Karabakh de l'année dernière par une rhétorique provocatrice et des combattants djihadistes recrutés en Syrie. Dans une résolution adoptée mercredi, l'organe législatif de l'UE a également renouvelé ses appels à la Turquie pour qu'elle reconnaisse le Génocide arménien de 1915 dans l'Empire ottoman. Selon la résolution, Ankara doit également mettre fin à la propagande et aux discours de haine anti-arméniens et protéger le patrimoine culturel arménien de la Turquie.

Naira Zohrabyan quitte le parti de Tsaroukian et ne se présentera pas aux élections/ La députée de « Arménie prospère », Naira Zohrabyan ,a démissionné de son poste de Secrétaire générale du parti et ne se présentera pas aux élections législatives sur la liste proportionnelle du parti. Sur sa page Facebook, elle a déclaré qu'elle ne commenterait pas les raisons de sa décision. Elle a toutefois noté que « *un document dangereux* » avait déjà été mis en circulation qui deviendra un nouveau « 9 novembre » [déclaration du 9 novembre 2020 sur la cessation des hostilités au Karabakh et les concessions de la partie arméniennes] et que cette catastrophe devait être évitée.

Makunts: Il n'y a pas encore d'informations officielles de l'OTSC/ La cheffe du groupe parlementaire « Mon pas », Lilit Makunts, a informé qu'il n'y avait aucune information officielle de la part de l'OTSC concernant la pénétration des forces armées azerbaïdjanaises sur le territoire de l'Arménie.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.